VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

LEE F. KELLER VS. MRS. HENRY HAAG, ET ALS.

No 90,805—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 330 rue Carondelet — JEUDI, le 3 mars 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 janvier 1910 et signé le 28 janvier 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. La magnifique résidence du défunt J. H. Keller, No 2422 rue Magazine, reliée de la banquette, en arrière d'un riche grillage en fer, ayant une large promenade en dehilinger, entouré d'un riche parc "gold fishes", petits plaisances à un cavalier s'étendant à une large veranda sur le devant et sur le côté, ayant un pallier qui s'étend à un vestibule de réception et vérandah dans le fond. La maison contient vingt-deux grandes chambres, trois ventilées, quatre chambres à bain, trois salles et "store room" et installations, et il y a un grenier et soubassement. C'est une résidence en bois à deux étages et grenier élevé sur poteaux parfaites le soubassement, dans le soubassement se trouvent calorifère et laboratoire, ayant bell stationnaire. Dans le fond se trouve une grande écurie maison pour voiture et poulailler, la maison est élégamment fresquée et tapissée partout, construite avec les meilleurs matériaux et bien ouvragée. C'est une résidence complète, convenable pour n'importe qui l'habite. La propriété comprenant tout un lot situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Magazine, Camp, Aline et Delachaise, mesurant 164 pieds à la rue Magazine, 237 pieds 2 pouces 5 lignes à la rue Camp sur 304 pieds à la rue Aline et 304 pieds 11 pouces 4 lignes à la rue Delachaise, le terrain est arrangé en jardin et pelouses; le tout présente une apparence imposante et un plus élégant home ne peut se trouver en aucun endroit.

2. La propriété centrale de choix et commerciale, comprenant un magasin en briques à trois étages, No 324 rue Gravier, ancienne Bank Place, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Gravier, Camp, Natchez et Bank Place. Le lot de terre mesurant 22 pieds 3 pouces à la rue Gravier sur 71 pieds de profondeur et face à la rue Bank Place et entre lignes parallèles, sujet à un bail à loyers expirant le 30 septembre 1911 au taux de $1800.00 par an, dans le cœur du District Commercial, près de la bâtisse de banque Canal Louisiana et du grand édifice de la Whitney Central National Bank Building, maintenant en construction. Un placement solide, productif et améliorés.

La propriété décrite ci-après sous Nos 3 à 15 inclusivement, est située dans le Quatrième District de cette ville comprenant l'îlot entier, borné par les rues St. André, Fél. Ind. Bud Robertson et Frerst. Les mesures et subdivisions sont d'après un arpentage daté du 26 [illegible] 1910 par H. C. Brown, député voyer et sera vendu d'après ledit devis:

3. Le cottage double en bois à un étage Nos 1902 1904 rue Bud Robertson, encoignure contenant quatre chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No [illegible] 34 pieds 5 pouces et 4 lignes [illegible] rue Bud Robertson, 105 pieds 1 [illegible] profondeur et façade à la rue Félicité 5 pouces de profondeur sur l'autre côté divisant du lot No 8 et 33 [illegible] pouces en largeur sur la ligne du fond, [illegible] à $21 par mois ou $252 par an.

4. Le cottage double en bois à un étage Nos 1804 et 1806 rue Bud Robertson, contenant quatre chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 8 et mesure 35 pieds de face à la rue Bud Robertson, 97 pieds 5 pouces sur la ligne de division du lot No 9, 80 pieds 11 pouces sur la ligne de division du lot No 7, et 34 pieds 2 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué au taux de $20.00 par mois ou $240.00 par an.

5. Le cottage double en bois à un étage Nos 1810 et 1812 rue Bud Robertson, contenant quatre chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 7 et mesure 36 pieds 1 pouce sur la ligne de face à la rue Bud Robertson, 89 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté se séparant du lot No 8, 81 pieds, 4 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne de côté se séparant du lot No 6, et 39 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond. Loué au taux de $18.00 par mois ou $240.00 par an.

6. Le cottage double en bois à un étage Nos 1814 et 1816 rue Bud Robertson, coin St. André, contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 6 et mesurant 40 pieds 11 pouces de face à la rue Bud Robertson, 72 pieds 2 pouces de profondeur et façade à la rue St. André, 81 pieds 4 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 7, et 43 pieds 8 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué au taux de $20 par mois ou $240 par an.

7. Le cottage simple en bois à un étage, No 2411 rue St. André, encoignure de la rue Frerst, contenant 4 chambres, le lot de terre est désigné par le No 1 et mesure 30 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue St. André, 80 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 11, 80 pieds 7 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Bud Robertson et 38 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué au taux de $20.00 par mois ou $240.00 par an. Les propriétés sont louées à bons locataires et produisent.

8. Le cottage double en bois à un étage, Nos 2413-2415 rue St. André, contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St. André, 81 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 1, 78 pieds 10 pouces sur la ligne le divisant du lot No 3 et 39 pieds 7 pouces en largeur sur la ligne du fond. A loué au taux de $20 par mois ou $240 par an.

9. Le cottage double en bois à un étage Nos 2417 et 2419 rue St. André, contenant 4 chambres de chaque côté, le terrain est décrit par le No 3, et mesurant 40 pieds de face à la rue St. André, 78 pieds 10 pouces sur la ligne le divisant du lot no 2, 75 pieds 5 pouces sur la ligne le divisant du lot No 4 et 40 pieds 2 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué au taux de $20 par mois ou $240 par an.

10. Le cottage double en bois à un étage Nos 2421 et 2423 rue St. André, contenant 4 chambres de chaque côté, le terrain est désigné par le No 4, et mesure 40 pieds de face à la rue St. André, la même largeur sur la ligne du fond, 75 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 3, et 72 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 5. Loué au taux de $20.00 par mois ou $240.00 par an.

11. Le cottage double en bois à un étage, Nos 2425 et 2427 rue St. André, contenant 3 chambres de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 5 et mesure 40 pieds de face à la rue St. André, 72 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 4, 70 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Robertson et 40 pieds 2 pouces en largeur sur la ligne du fond loué au taux de $18.00 par mois ou $216.00 par an.

12. Le cottage double à un étage, 2400 et 2402 rue Félicité encoignure Frerst, contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 13 et mesure 27 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Félicité, 82 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue Frerst, 80 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne le divisant du lot No 12 et 33 pieds 3 pouces et 4 de largeur sur la ligne du fond. Loué au taux de $20 par mois ou $240 par an.

13. Le cottage double en bois à un étage Nos 2406 2408 rue Félicité contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 12 et mesure 30 pieds 1 pouce de face à la rue Félicité sur 80 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, et 38 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué au taux de $20 par mois ou $240 par an.

14. Le cottage double en bois à un étage Nos 2410 et 2412 rue Félicité, contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 11 et mesure 30 pieds de face à la Félicité sur 80 pieds, 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles et 38 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué $20 par mois ou $240 par an.

15. Le cottage double en bois à un étage, Nos 2414 et 2416 rue Félicité, contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 10 et mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Félicité sur 80 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 11, 80 pieds 7 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Bud Robertson et 38 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué au taux de $20.00 par mois ou $240.00 par an. Les propriétés sont louées à bons locataires et produisent.

16. Le cottage double en bois à un étage, Nos 2418 et 2420 rue St. André, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St. André, Josephine, Robertson et Frerst, contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre mesure, plus ou moins, 30 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St. André sur 77 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Loué au taux de $20.00 par mois ou $240.00 par an. Dans un bon voisinage où les propriétés sont bien louées et près de plusieurs lignes de chars.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans par billets spécialement garantis par hypothèques et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices devant être transmises aux porteurs des billets, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, les taxes de 1910 devant être assumées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant W. J. Formento, notaire, aux frais des acquéreurs.

MERRICK & LEWIS,
PHILIP GENSLER,
RALPH J. SCHWARTZ,
TESSIER & FORMENTO avocats.
30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 3

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour Acquérir. Propriété du Premier District dans le Centre de la Section de Manufacture de Bois de Chauffage de la Canal du Nouveau Bassin.

Simple à deux étages occupée comme Résidence et Buvette, ayant un étage comme "Room" contigu, connue comme 900 rue Magnolia, coin de la rue Delord au Nouveau Chemin Coquille.

Maisons à un et deux étages encoignures des rues Magnolia et Euphrosine, occupées comme Boutique de Barbe, Restaurant et Maison de Résidence, connues comme Nos 908 et 910 rue Magnolia.

Un Cottage Simple No 1013 rue Magnolia, entre les rues Calliope et Euphrosine.

Succession de Mme Amelia Negrotto.

No 58,023—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur, Bureau 330 rue Carondelet JEUDI le 17 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, datés et signés du 10 décembre 1909 et du 23 décembre 1909, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Bud Robertson et Delord, au nouveau Chemin Coquille, désigné par la lettre A sur un plan dressé par Edgar Pillé, voyer, daté du 8 janvier 1910, lequel dit lot mesure quarante (40) pieds huit (8) pouces et six (6) lignes de face à la rue Magnolia, cinquante (50) pieds sept (7) pouces et deux (2) lignes de profondeur et façade à la rue Delord au Nouveau Chemin Coquille, trente huit (38) pieds sept (7) pouces sur la ligne du fond, et sur l'autre côté le plus près de la rue Euphrosine il y a une profondeur comme suit à savoir: Une première profondeur de vingt-cinq pieds (25) pieds cinq (5) pouces et une (1) ligne sur le côté presque oblique vers la rue Euphrosine, et une deuxième profondeur de vingt-cinq (25) pieds deux (2) pouces sur une ligne parallèle à la rue Euphrosine.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 20, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, sur un plan dressé par L. H. Pillé, voyer de ville, daté du 31 mars 1896, ledit lot mesurant en mesure américaine vingt neuf pieds (29') de face à la rue Magnolia sur une profondeur de cent vingt six pieds (126') sept (7) pouces et deux (2) lignes entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Bud Robertson et Delord, au nouveau chemin coquille, désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Edgar Pillé, voyer, daté du 8 janvier 1910, lequel dit lot mesure trente-trois (33) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de face à la rue Magnolia, cinquante (50) pieds quatre (4) pouces de profondeur et façade à la rue Euphrosine, trente (30) pieds trois (3) pouces de largeur dans le fond, et entre côté le plus près de la rue Delord au nouveau chemin coquille il y a les profondeurs suivantes, à savoir: une première profondeur de vingt-cinq (25) pieds cinq (5) pouces et une (1) ligne, en peu oblique vers la rue Euphrosine, et une deuxième profondeur de vingt-cinq (25) pieds deux (2) pouces sur une ligne parallèle à la rue Euphrosine.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1910 et recevoir les loyers et revenus des dites propriétés qu'à partir de la date du passage des actes de vente, lesquels devant être faits pardevant W. McL. Fayssoux, notaire, sur frais des acquéreurs, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

J. Zach Spearing, avocat.
10 jan—10 23 30—fév 6 13 17

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bons Terrains pour Bâtir

Diverses Portions

TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE LOUIS H. REY.

No 67,610—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL ET PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 330 rue Carondelet.

MARDI, le 15 mars 1910, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 20 janvier 1910 et signé le 26 janvier 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Roch, Musique, Grant et Miro, désigné comme lot No trois, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Roch sur une profondeur de 105 pieds.

Deuxième—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1063, compris dans les rues St-Roch, Musique, Grant et Miro, désigné par le No un, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Roch sur 105 pieds de profondeur, ledit lot formant l'encoignure des rues Grant et St-Roch.

Troisième—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1063, comprenant les rues St Roch, Grant, Music et Miro, désigné comme lot No Deux, de mesurant 32 pieds de face à la rue St Roch, sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Quatrième—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1274, comprenant les rues St Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, désigné par le No Un, et mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 128 pieds de profondeur et formant l'encoignure de la rue Law.

Cinquième—Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1382, compris entre les rues St-Roch, Music, Law et Dorgenois, désignés comme lots Nos 2, 12, 13 et 14; ledit lot No 2 mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue St-Roch sur une profondeur de 118 pieds 8 pouces; lot No 12 mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Music sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces, si formant le coin des rues Music et Law; lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 31 pieds 4 pouces de face à la rue Music sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces.

Sixième—Six certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1384, comprenant les rues Arts, Painters, Dorgenois et Law, désignés comme lots Nos Un à Cinq et Vingt-quatre, lesdits lots Nos Un à Cinq, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Arts sur une profondeur de 122 pieds 8 pouces, si formant l'encoignure des rues Arts et Dorgenois. Le lot No 24 mesurant 32 pieds 4 pouces à la rue Dorgenois sur une profondeur de 150 pieds 11 pouces.

Septième—Sept certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 72 (soixante 2576), borné par les rues Bolivar, Manuel, Triton et Hancock, et numérotés 1, 2, 3, 4, 6, 19, 17, 18, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36, mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 6 chacun 29 pieds 10 pouces de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No 10 mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Hancock sur une profondeur de 131 pieds 1 pouce entre lignes parallèles; les lots Nos 17 à 19, inclusivement, mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Manuel sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; les lots Nos 29, 30, 31 et 32 mesurant chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Triton sur une profondeur de 131 pieds 1 pouce entre lignes parallèles; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Triton et Bolivar; les lots Nos 32 formant l'encoignure des rues Triton et Manuel. Le tout d'après un plan de G. Devall, voyer, le 6 octobre 1836.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, payable en un et deux ans, représentée par billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et privilège et hypothèque spéciale; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer au dessus et en plus de leur enchère le paiement des taxes d'Etat et de Ville pour 1909 et 1910. Les actes de vente devant être passés pardevant Alphonse J. Oxnard, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs. 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

J. E. Rosser, Richard Lyons, avocats.
29 jan—29—fév 6 13 20 27—mars 1

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

6 juin—1an

La Pittsburg Coal Company.

PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant

Bureau, 315 RUE CARONDELET.
Téléphone Main 576. Nouvelle Orléans, Lac.

En Gros **CHARBON** Au Détail

CHANTIERS DE CHARBON:

Au pied de la rue Race. Téléphone Main 987
512-521 rue Quartier. Téléphone Hem. 221.
Rue Adams. Téléphone Up. 1890.

Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MORGAN.

GALE SECHE DE SECTION,
ALGER,
Téléphone Algiers 38.
Seul Agent pour le véritable Charbon Montevallo.

2aor—10m—mars van dim

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété Commerciale Productive

LES BATISSES EN BRIQUES A TROIS ETAGES,

No 1204 rue Decatur

—ET—

No 1205 rue Gallatin.

Succession Henry Horn, George Doherty et al, vs Venve D. Burch et als.

No 135—28ème Cour de District Judiciaire pour la paroisse St-Jean.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau, 330 rue Carondelet — JEUDI, le 3 mars 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 29 janvier 1910, par l'Hon. P. E. Livingston, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété [illegible] comprenant les bâtisses [illegible] Nos 1204 rue Decatur et No 1205 rue Gallatin, contenant magasins au rez-de-chaussée et chambres au dessus. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, maintenant Decatur, Hôpital, Quartier et Gallatin, ledit lot mesure vingt-six pieds (26') de face à la rue Vieille Levée, maintenant Decatur, vingt-six pieds deux pouces et deux lignes (26' 2" 2") en largeur dans le fond, faisant face à la rue Gallatin sur neuf pieds un pouce et six lignes (9' 1" 6") de profondeur sur la ligne du côté contigu au lot No trente-six (36) et cent deux pieds sept pouces et quatre lignes (102' 7" 4") de profondeur sur la ligne du côté opposé, se trente-quatre (34) et d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant William Christy, notaire le 23 janvier 1834; ledit lot est désigné comme lot No trente-six (36) dans une belle section commerciale, près du Marché Français et commandant la clientèle d'un grand district commercial dans le centre.

C'est un placement sûr et productif, sujet à un bail expirant le 28 février 1914 au taux de $780 par an.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1910 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente pardevant Edward Hughes, notaire, aux frais de l'acquéreur.

James Legendre, avocat.
30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 3

Friedrichs & Palfrey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion pour Placement.

Le cottage simple éligiblement situé No 1915 rue Français,

Entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Andrew Lisberg.

No 91,189—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. A.

PAR FRIEDRICHS & PALFREY Encanteur, Bureau No 826 rue Commune—MARDI, le 15 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à l'ordre de l'Hon. T. C. Winston, juge de la susdite Cour, Division A, daté et signé le 11 janvier 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Champs-Elysées et Johnson, désigné par le No 19, sur un plan déposé en l'étude de A. Duassel, l'ancien notaire, en son livre du plan No 7, page 21, d'après lequel plan ledit lot mesure trente-sept pieds onze pouces et quatre lignes (37' 11" 4") de face à la rue Français sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles. Ladite propriété a été acquise par ledit Andrew Lisberg, par actes [illegible] de Home Aid's, par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, daté du 16 décembre 1908, enregistré dans le livre des transferts No 1968, [illegible] Ces transferts No [illegible] La Créancier City B. & H. Aid a acquis de Oscar Schreiber par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, de la date du 16 décembre 1909, enregistré en le livre des transferts No 220, folio 461. Oscar Schreiber a acquis ladite propriété de H. Hillman, par acte pardevant Rosalère Rouen, notaire, de la date du 15 août 1903 enregistré dans le livre des transferts 189-582, No 1915 rue Français se trouve surjacent cottage en bois, ayant en arrière, environ 6 chambres, bien tapissée, cour et bâtisse dans le fond, bon voisinage, ligne de chaleur centrale.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en sus et en dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1910. 10 0/0 de dépôt exigible au moment de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Lewis H. Graham, notaire.

O. C. Friedrichs, avocat.
12 jan—12 16 23 30—fév 6 13 à date

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession.

COTTAGE DOUBLE

Dans le Premier District, Nos 1726-1728 rue Calliope.

JEUDI, le 17 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Mme Bridget Leahy.

No 90,249—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Pardido—JEUDI, le 17 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre signé du 10 janvier 1910, par l'Honorable W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée le procédant de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Clio, Baronne et Carondelet, désigné par la lettre Q commençant à une distance de neuf quatre vingt onze pieds (191' 10") dix pouces de l'encoignure des rues Calliope et Carondelet et mesurant (31' 11" 5") trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Calliope; [illegible] largeur sur la ligne du fond [illegible] cent vingt sept pieds un pouce et [illegible] lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Carondelet et cent vingt sept pieds un pouce et une ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Baronne.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté 4 chambres grande cour dans le fond, hangar, citerne la rue sur le devant est pavée. Ladites améliorations se louant [illegible] par mois et portant les Nos municipaux 1726 1728 rue Calliope.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 et payer pour l'acte de vente pardevant Benjamin Dry, notaire; l'acquéreur ne prenant possession des loyers que du jour de la signature de l'acte de vente et déposer 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Pardido.
16 jan—16 23 30—fév 6 13 14 15 16 17

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Encoignure Commerciale de Valeur, No 1101 rue Marengo, encoignure Chestnut.

Occupé comme épicerie et laiterie et résidence, louer à bail $45 par mois, jusqu'au 1er octobre 1910.

Succession de Mme Ceo le J. Smith, veuve de Franc's A. Lambert.

No 91,839—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FREED & Co.—A. A. Freed, Encanteur—MERCREDI, le 23 février 1910, à midi, à notre Bureau 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 21 janvier 1910 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Pitôt, Dauphine, Grape, maintenant Bourgogne et Désiré, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Pitôt sur une profondeur entre lignes parallèles de cinquante six pieds, étant la portion de devant du lot No 13, acquise par la défunte après la mort de son premier époux et avant son deuxième mariage.

Les améliorations sont connues comme No 809 11 rue Pitôt, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en sus et en dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1910. 10 0/0 de dépôt exigible au moment de l'adjudication.

FREED & CO.,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
838 rue Gravier.
23 jan—23 30—fév 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour Faire un Placement de Première Classe

COTTAGE DOUBLE,

809-11 Rue Pitôt, entre Dauphine et Bourgogne.

Succession de Mme Bridget Mullens.

No 91,724—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—MERCREDI, le 23 février 1910, à midi, à notre bureau, 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 21 janvier 1910 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Pitôt, Dauphine, Grape, maintenant Bourgogne et Désiré, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Pitôt sur une profondeur entre lignes parallèles de cinquante six pieds, étant la portion de devant du lot No 13, acquise par la défunte après la mort de son premier époux et avant son deuxième mariage.

Les améliorations sont connues comme No 809 11 rue Pitôt, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en sus et en dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1910. 10 0/0 de dépôt exigible au moment de l'adjudication.

FREED & CO.,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
838 rue Gravier.
23 jan—23 30—fév 6 13 20 23

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

4 Magnifiques Terrains

Pour Bâtir

Dans le Septième District.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Henry Downey ou Downing.

No 58,799—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 739 rue Union—JEUDI, le 24 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à l'ordre de l'Honorable W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, jugement lu et rendu en Cour ouverte le 14 janvier 1910, jugement signé en Cour ouverte le 20 janvier 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, avec toutes les améliorations, etc., situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Elm et Zimpel, lesdits lots sont désignés par les Nos 8, 9, 10 et 11 et mesurant chacun comme suit, à savoir: Les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur entre lignes parallèles de 120'. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Dublin et Zimpel. Le lot No 11 mesurant 30' de face à la rue Zimpel sur une profondeur de 150' entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété que ledit Henry Downing ou Downey, décédé, et William Downing ou Downey, interdit, qui hérité de leur père et mère, M. et Mme William Downing ou Downey, décédés, comme leurs seuls héritiers vivants et forcés de leur mariage.

Les améliorations comprennent deux vieilles maisons.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes exigibles en l'année 1910 et déposer 10 pour cent chez l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Deibel, notaire.

Lyle Saxon et Chas F. Claiborne, avocats.
23 jan—23 30 — fév 6 13 20 24

Charbon

PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA,

Coke de Gaz et de Fonderie,

W. S. COYLE & CO.,

337 Carondelet,

Phone Main 2126.

CHANTIER DE SUCCURSALE.

4716 Magasine, coin Valence

13 sept—

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Hermann G. Deitmann et als vs la Mineur